

Compte-rendu

Rédacteur : **Philippe LAMBERT**

Date réunion : **28 Février 2022**

Lieu réunion : **Ste-Croix en Plaine**

Objet : **Réunion Commission Mixte FFC-FSGT** (partie Alsacienne)

Présents :

LAMBERT Philippe (*Délégué du CR FFC du Grand-Est / Président du CD68*) – GEISSER Roland (*Président FSGT Commission Régionale Alsace*) - BUCHWALTER Francis (*Président du CD67*) - BERCHIAT Gérard (*représentant FSGT*) - GOEPFERT Daniel (*représentant FFC*)

Excusés : .

Destinataires : **Tous** + Bureau Exécutif + Secrétariat

Ordre du jour :

- Rappel Convention FFC/FSGT
- Equivalence des catégories
- Elaboration du calendrier Mixte FFC/FSGT 2022

1°. Rappel Convention FFC / FSGT

- Il ne peut y avoir d'épreuves ouvertes à l'autre fédération si une manifestation de l'une et l'autre fédération se déroulent sur le territoire Alsacien à la même date.
- De ce fait seules les épreuves FFC ou FSGT figurant ci-dessous peuvent être ouvertes à la condition que les organisateurs de celles-ci donnent leur accord par mail à la commission mixte FFC/FSGT d'Alsace via un mail explicite à Philippe Lambert qui en informera les membres de la commission. Sans cet accord, l'épreuve sera retirée du calendrier mixte et ne pourra être enregistrée et considérée comme telle.
- Correspondants commission mixte:
 - Pour la FFC : philippe.lambert68@orange.fr
 - Pour la FSGT : rollycl.vtt@gmail.com
- Pour rappel également seuls les compétiteurs FFC de **3^{ème} catégorie** et les **Pass'Cyclisme** sont admis aux épreuves FSGT du calendrier mixte ainsi que celles des catégories **Jeunes**.
- Les tarifs des engagements à ces épreuves sont ceux de la fédération organisatrice avec le chèque correspondant.
- Pour les épreuves FSGT et/ou FFC ouverte à l'autre fédération les engagements se font par courrier à l'adresse qui doit obligatoirement figurer sur la publication de course de chaque organisation. Les engagements par téléphone ne sont pas admis.
- Bulletin d'engagement

Les éléments obligatoires à faire figurer dans le courrier sont :

- ✓ Nom et Prénom du coureur
 - ✓ Date de naissance
 - ✓ Catégorie
 - ✓ Club
- (Nota : Ne pas oublier d'y joindre le chèque)

2°. Equivalence des catégories

- Les coureurs FSGT « 2^{ème} et 3^{ème} FSGT » courent obligatoirement et uniquement avec les 3^{ème} FFC et inversement. Les coureurs « 2^{ème} et 3^{ème} FSGT » ne sont pas admis aux épreuves Pass'Cyclisme FFC
- Les 4^{ème} cat. FSGT courent obligatoirement avec les Pass FFC et inversement.
- Les jeunes courent avec leur catégorie d'âge qui sont identiques en FSGT et FFC.

3°. Elaboration du calendrier mixte FFC / FSGT pour 2022

A. Epreuves FFC route ouverte à la FSGT en Alsace

- **20.03** - Erstein (*AC Erstein*) - Toutes cat. FSGT adultes & jeunes
- **10.04** - Gueberrschwihr (*EC Colmar*) - cat. FSGT Jeunes et 4^{ème} cat. FSGT (avec course Pass'Cyclisme)

- **18.04** - Senthem (ASPTT Mulhouse) - 4^{ème} cat. FSGT (avec course Pass'Cyclisme)
- **01.05** - Rammersmatt (AC Thann) - cat. Jeunes et 4^{ème} cat. FSGT (avec course Pass'Cyclisme)
- **07.05** - Eckwersheim (VC Eckwersheim) - Cat. Jeunes
- **11.06** - Vendenheim (UC1920 Vendenheim) - cat. Jeunes et 4^{ème} cat. FSGT (avec course Pass'Cyclisme)
- **15.08** - Buhl (MJC Buhl) - cat. Jeunes et 4^{ème} cat. FSGT (avec course Pass'Cyclisme)
- **04.09** - Erstein (AC Erstein) Critérium - Toutes cat. FSGT Adultes et jeunes

B. Epreuves FSGT route ouverte aux licenciés FFC

- **03.04** - Seppois le Bas (VCS Altkirch)
- **14.05** - Grand Prix d'Altenbach (ASC Mulhouse)
- **07.08** - Prix Geko Bike (UC Lutterbach)

Pour Rappel :

- ✓ Les coureurs 3^{ème} FFC courent obligatoirement et uniquement avec les 2^{ème} et 3^{ème} cat FSGT
- ✓ Les Pass'Cyclisme FFC courent obligatoirement avec les 4^{ème} cat. FSGT
- ✓ Les jeunes courent avec leur catégorie d'âge qui sont identiques en FSGT et FFC.

C. Epreuves VTT – Epreuves Ouvrables

- Aucune épreuve FFC et FSGT se déroulant le même jour en Alsace toutes les épreuves VTT FFC en ALSACE peuvent être ouvertes aux licenciés FSGT et inversement. Voir les calendriers respectifs FFC et FSGT.
- Pour rappel et comme pour les épreuves sur route les 1^{ère} et 2^{ème} catégorie sans distinction ne sont pas admis aux épreuves FSGT.
- Sur le Bulletin d'engagement doivent figurer les mêmes éléments que décrit précédemment.

Pour la FSGT
Roland GEISSER
Gérard BERCHIAT

Pour la FFC Grand-Est
Philippe LAMBERT
Francis BUCHWALTER
Daniel GOEPFERT